

VD_GERICHTE PE19.016279 vom 20. November 2020

VD Tribunal cantonal, 2020-11-20, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/vd_gerichte_PE19.016279

FR: VD_GERICHTE PE19.016279 du 20 novembre 2020

IT: VD_GERICHTE PE19.016279 del 20 novembre 2020

Erwägungen

E. 3

Au vu de ce qui précède, le recours interjeté par Z. _____ doit être admis et l'ordonnance de classement annulée, le dossier de la cause étant renvoyé au Ministère public pour qu'il procède dans le sens des considérants. Les frais de la procédure de recours, constitués en l'espèce du seul émolument d'arrêt (art. 422 al. 1 CPP), par 1'320 fr. (art. 20 al. 1 TFIP [Tarif des frais de procédure et indemnités en matière pénale du 28 septembre 2010 ; BLV 312.03.1]), seront laissés à la charge de l'Etat (art. 428 al. 4 CPP). Par ces motifs, la Chambre des recours pénale prononce : I. Le recours est admis. II. L'ordonnance du 13 mai 2020 est annulée. III. Le dossier de la cause est renvoyé au Ministère public de l'arrondissement de Lausanne pour qu'il procède dans le sens des considérants. IV. Les frais d'arrêt, par 1'320 fr. (mille trois cent vingt francs), sont laissés à la charge de l'Etat. V. L'arrêt est exécutoire. Le président : La greffière : Du Le présent arrêt, dont la rédaction a été approuvée à huis clos, est notifié, par l'envoi d'une copie complète, à : - Mme Z. _____, - M. B. _____,

- 14 - - M. N. _____, - Ministère public central, et communiqué à : - M. le Procureur de l'arrondissement de Lausanne, - Service de la population (B. _____, né le [...]1979 ; N. _____, né le [...]1963), - Office fédéral de la justice, Entraide judiciaire internationale, par l'envoi de photocopies. Le présent arrêt peut faire l'objet d'un recours en matière pénale devant le Tribunal fédéral au sens des art. 78 ss LTF (loi du 17 juin 2005 sur le Tribunal fédéral ; RS 173.110). Ce recours doit être déposé devant le Tribunal fédéral dans les trente jours qui suivent la notification de l'expédition complète (art. 100 al. 1 LTF). La greffière :

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.